Compte rendu financier exercice 2019 – Date AG du 14 novembre 2020

Le budget prévisionnel adopté lors de l'AG du 31 août 2019 avait été établi à hauteur de 754 836 € en recettes et dépenses.
Il a été réalisé pour 768 513 € en recettes soit un excédent de 13 677 € et pour 733 120 € en dépenses soit une économie de 21 716 € pour donner un résultant excédentaire de 35 393 €
Sachant que tout cela résulte d'un fonctionnement à minima conséquence des non validations à 2 reprises du budget pour 2019.

RECETTES

Au niveau des subventions il est à noter un désengagement total de l'état par rapport aux structures accès au haut niveau en CREPS. Le montant des subventions des actions par l'ANS en remplacement du CNDS subit une forte baisse pour passer de 70100 en 2018 à 46000 en 2019 soit -34,38 % de diminution.
Le montant de la subvention de l'ANS est de 5,99 % du montant total des produits.
L'ANS a subventionné les actions :

1. Accès au sport de haut niveau pour un montant de 6000,00 € soit 13,54% du budget
2. Stage horizon 2028 pour un montant de 5000,00 € soit 10,50% du budget
3. Pass'Athlé pour un montant de 3000,00 € soit 12,42% du budget
4. Forme et santé pour un montant de 6000,00 € soit 20,84% du budget
5. Stages sportifs pour un montant de 23000,00 € soit 16,87% du budget
6. Circuits Univert'Trail pour un montant de 3000,00 € soit 14,90 du budget

Les actions Formation et Equipe Technique Régionale ont vu leur demande de subvention refusée.

Le montant de la subvention du Conseil régional quant à elle subit une légère baisse de 4,29% pour passer de 77628 € à 74291 € et représente 9,678% du montant total des produits.
Le Conseil Régional quant à lui a subventionné les actions :

1. Accès au sport de haut niveau pour un montant de 6550,00 € soit 14,78% du budget
2. Stage horizon 2028 pour un montant de 6000,00 € soit 12,60% du budget
3. Pass'Athlé pour un montant de 3000,00 € soit 12,42% du budget
4. Stages sportifs pour un montant de 12000,00 € soit 8,80% du budget
5. Achat de tenues pour un montant de 3500,00 € soit 31,46% du budget
6. Trophées de l'athlétisme pour un montant de 2000,00 € soit 5,39% du budget
7. Formation pour un montant de 13500,00 € soit 19,89% du budget
8. Handisports pour un montant de 3000,00 € soit 9,55% du budget

Les autres produits de gestion dans lesquels se retrouvent les licences, mutations, adhésions des clubs, labellisation courses running, et inscriptions aux stages sont globalement au même niveau qu'en 2018, tout en tenant compte de produits sur exercice antérieur ou exceptionnels.
Les produits financiers sur les fonds placés sont en baisse d'une part par l'arrêt de placements à terme et d'autre part de la baisse des taux d'intérêt versés par les organismes bancaires.
Si les produits exceptionnels subissent une baisse très significative, cela provient d'un changement d'affectation comptable, ces frais ayant regagnés les produits de gestion courante.

Les transferts de charges proviennent des IJSS versées par la CPAM lors de congés maladie des salariés et de la mise à disposition d'un salarié à la FFA.

DEPENSES

Le poste Achat n'a été réalisé qu'à hauteur de 63,65 % par rapport à la prévision. Ceci est dû aux prestations de services et aux fournitures d'entretien et d'achat de petit matériel qui ont été revus à la baisse, conséquence des 2 budgets rejetés.

Au niveau des services extérieurs la location d'installations est le seul poste qui a subi l'effet des 2 rejets de budget. Un service restreint ayant été engagé lors du premier semestre 2019.

Les autres services extérieurs qui regroupent la rémunération des salariés mis à disposition lors des stages, les honoraires comptables, les récompenses (coupes et médailles), les déplacements (Indemnités kilométriques, hébergement, restauration), les services postaux et télécommunications, les services bancaires ont été conforment à la prévision (+1,49%)

Le poste Impôts et taxes est relatif à la contribution de la ligue à la formation professionnelle a été conforme à la prévision.

Les charges de personnel ont été inférieures à la prévision (-6,39%) (fin de 2 CDD) mais on constate une forte baisse par rapport à 2018 (-16,34%) découlant d'une diminution de l'effectif.

Les charges de gestion courante en forte hausse proviennent de réaffectation des dépenses

La charge exceptionnelle est relative à un don fait à un club ayant subi l'incendie du moyen de transport les ramenant d'une compétition.

La dotation aux amortissement et Provisions tient compte des derniers amortissements et des investissements effectués par les ex ligues ainsi que de la provision pour départ à la retraite.

JEAN-PIERRE ROUQUIER
TRESORIER GENERAL

Ligue d'Athlétisme Nouvelle-Aquitaine
Assemblée Générale
14 novembre 2020
Compte rendu financier exercice 2019

- **Exercice 2019 du 01/01 au 31/12**
- Total des recettes
- Prévues : 754 836 €
- Réalisées : 768 513 €
- Soit + 1,81% (13 677 €)

ACTION	PREVISION	REALISATION	RESULTAT
1) Compétitions	24 400 €	28 341 €	3 941 €
2) Suivi athlètes	159 456 €	132 872 €	-26 584 €
3) Athlé jeunes	38 000 €	33 239 €	-4 761 €
4) Running	15 000 €	10 410 €	-4 590 €
5) Santé loisirs	46 300 €	40 964 €	- 5 336 €
6) Formations	11 900 €	14 260 €	2 360 €
7) Clubs & anim.	434 500 €	458 386 €	23 886 €
8) Structures ligue	8 300 €	25 366 €	17 066 €
9) Administration	16 980 €	24 676 €	7 696 €
10) CUMUL	754 836 €	768 513 €	13 677 €

PRODUITS D'EXPLOITATION

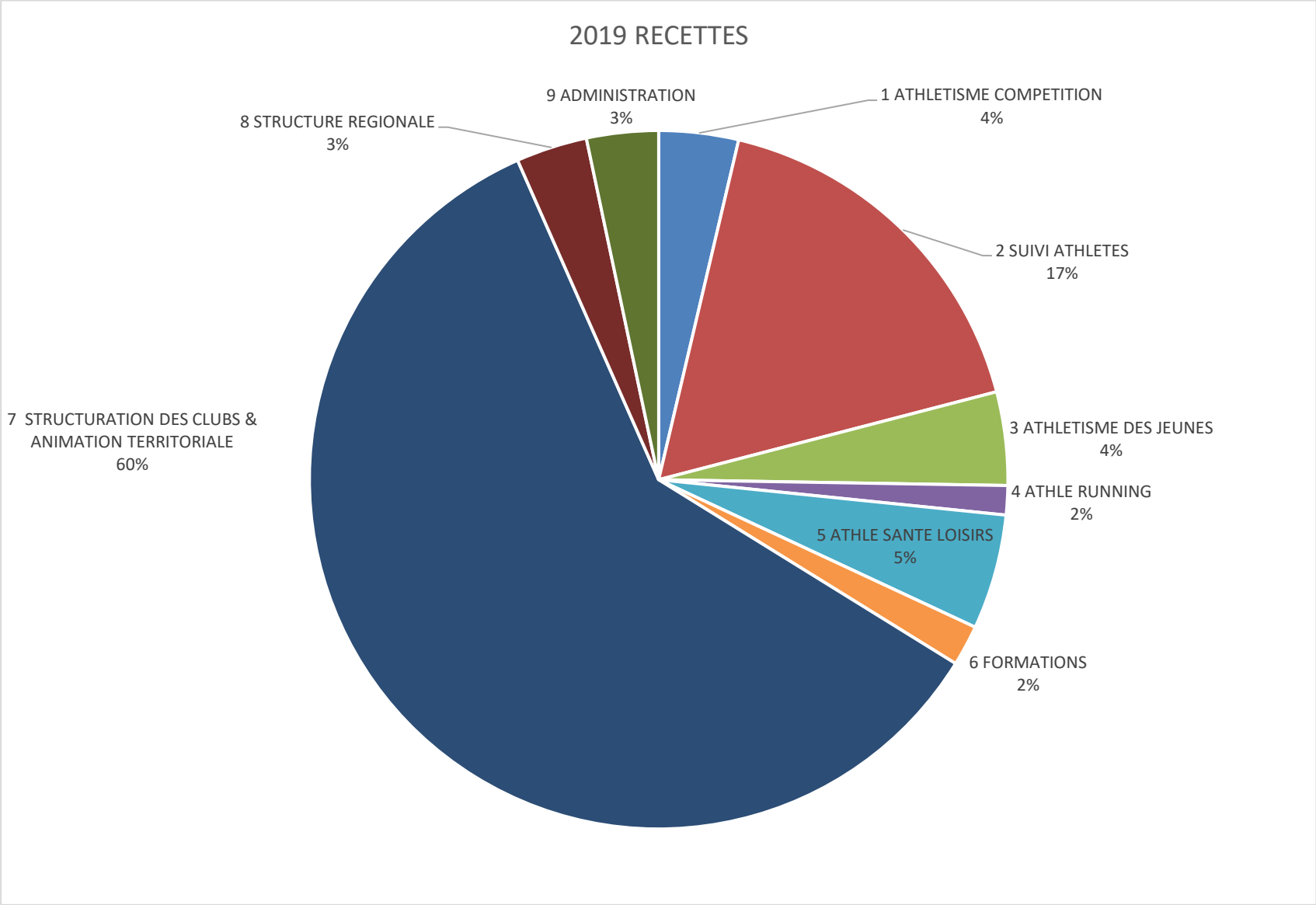
2019 RECETTES
9 ADMINISTRATION
3%
1 ATHLETISME COMPETITION
4%
8 STRUCTURE REGIONALE
3%
2 SUIVI ATHLETES
17%
7 STRUCTURATION DES CLUBS &
ANIMATION TERRITORIALE
60%
3 ATHLETISME DES JEUNES
4%
4 ATHLE RUNNING
2%
5 ATHLE SANTE LOISIRS
5%
6 FORMATIONS
2%

- **Exercice 2019 du 01/01 au 31/12**
- Total des dépenses
- prévues : 754 836 €
- Réalisées : 733 120 €
- Soit -2,88% (-21 716 €)

ACTION	PREVISION	REALISATION	RESULTAT
1) Compétitions	86 735 €	93 788 €	7 053 €
2) Suivi athlètes	231 817 €	237 391 €	5 574 €
3) Athlé jeunes	47 817 €	53 384 €	5 567 €
4) Athlé Hors Stade	13 844 €	10 853 €	-2 992 €
5) Santé loisirs	26 331 €	34 466 €	8 134 €
6) Formations	27 460 €	30 143 €	2 683 €
7) Clubs & anim.	20 514 €	14 764 €	-5 750 €
8) Structures ligue	122 721 €	114 784 €	-7 937 €
9) Administration	177 597 €	143 548 €	-34 049 €
10) CUMUL	754 836 €	733 120 €	-21 716 €

CHARGES D'EXPLOITATION

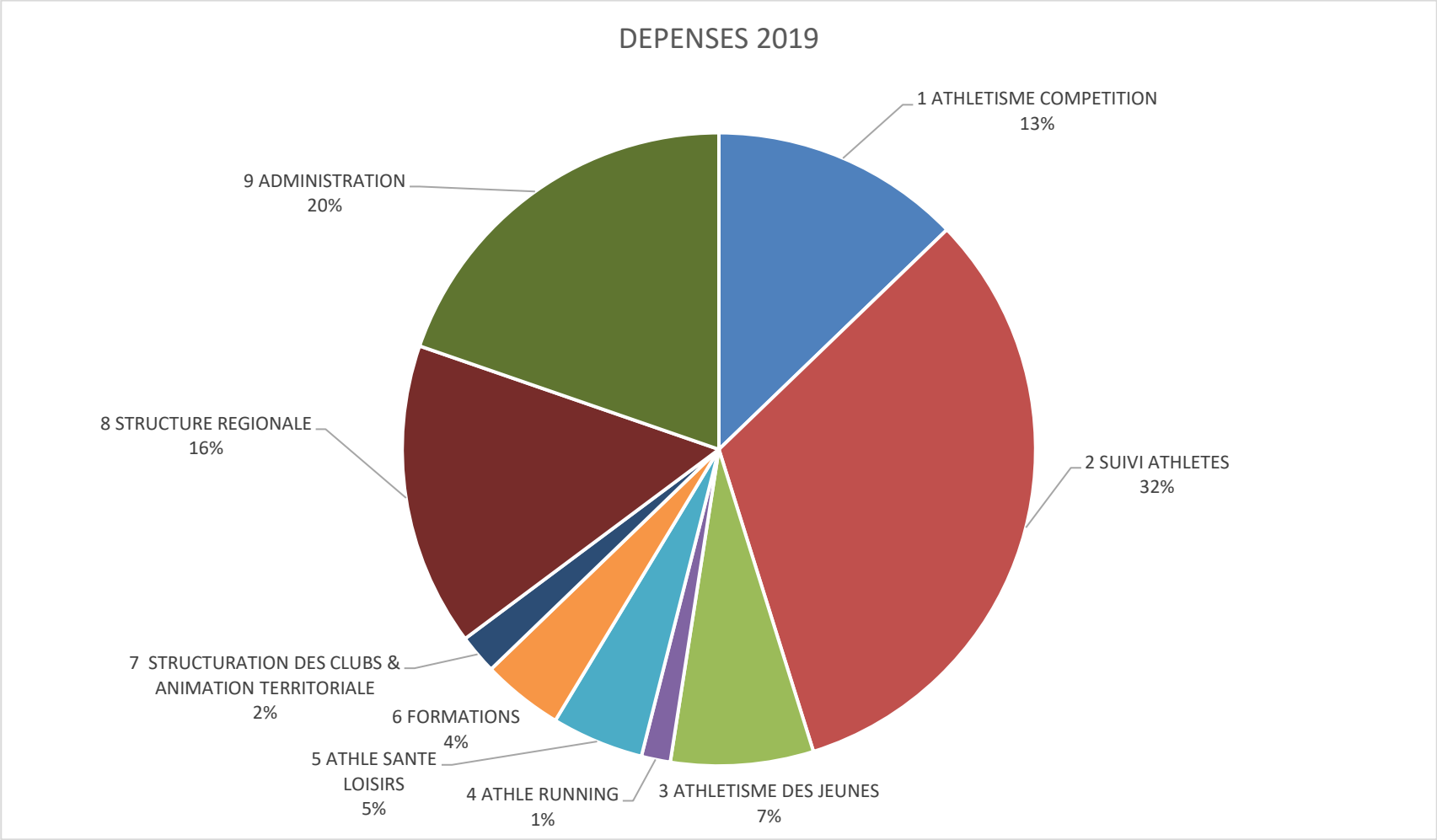
DEPENSES 2019
1 ATHLETISME COMPETITION
13%
2 SUIVI ATHLETES
32%
3 ATHLETISME DES JEUNES
7%
4 ATHLE RUNNING
1%
5 ATHLE SANTE
LOISIRS
5%
6 FORMATIONS
4%
7 STRUCTURATION DES CLUBS &
ANIMATION TERRITORIALE
2%
8 STRUCTURE REGIONALE
16%
9 ADMINISTRATION
20%

- **Exercice 2019 du 01/01 au 31/12**
- Présentation comptable

ACTION	PREVISION	REALISATION	RESULTAT
1) Vente/Prestations	20 000 €	28 264 €	8 264 €
2) Subventions	193 916 €	139 836 €	-54 080 €
3) Autres produits	513 400 €	577 094 €	63 694 €
4) Produits financiers	4 000 €	5 043 €	1 043 €
5) Produits except.	15 600 €	780 €	-14 820 €
6) Reprises	3 000 €	7 857 €	4 857 €
7) Transferts	4 920 €	9 639 €	4 719 €
8) CUMUL	754 836 €	768 513 €	13 677 €

PRODUITS D’EXPLOITATION

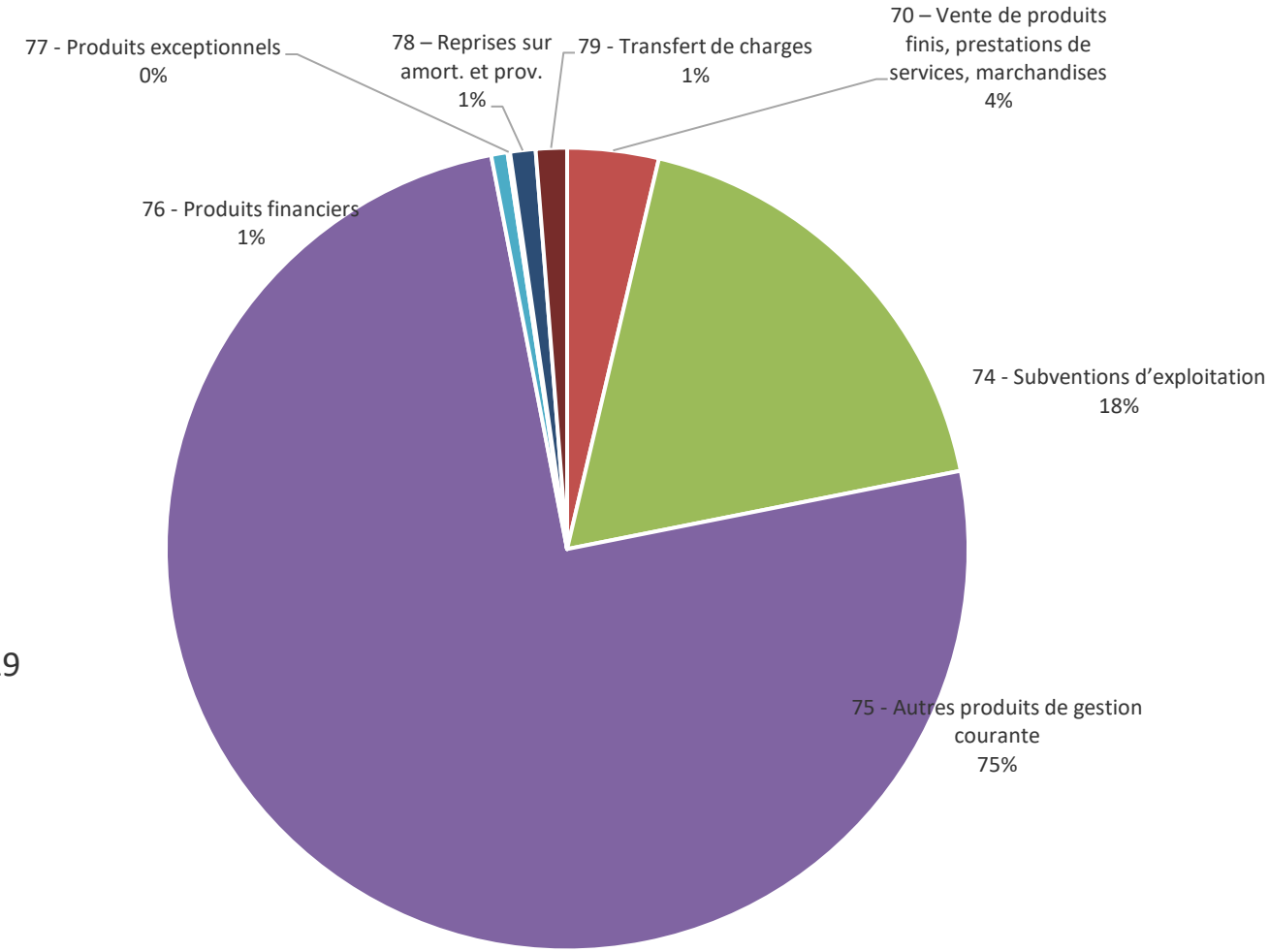

PRODUITS 2019

ACTION	PREVISION	REALISATION	RESULTAT
1) Achats	83 500 €	53 144 €	-30 356 €
2) Services extérieurs	50 300 €	45 005 €	-5 295 €
3) Autres Serv Ext.	320 300 €	325 087 €	4 787 €
4) Impôts et taxes	4 300 €	4 279 €	-21 €
5) Charges perso.	282 500 €	264 438 €	-18 062 €
6) Autres charges gest.	7 500 €	25 761 €	18 261€
7) Charges except.	1 436 €	1 000 €	-436 €
8) Dot Amort. / Prov.	5 000 €	14 407 €	9 407 €
9) CUMUL	754 836 €	733 120 €	-21 716 €

CHARGES D'EXPLOITATION

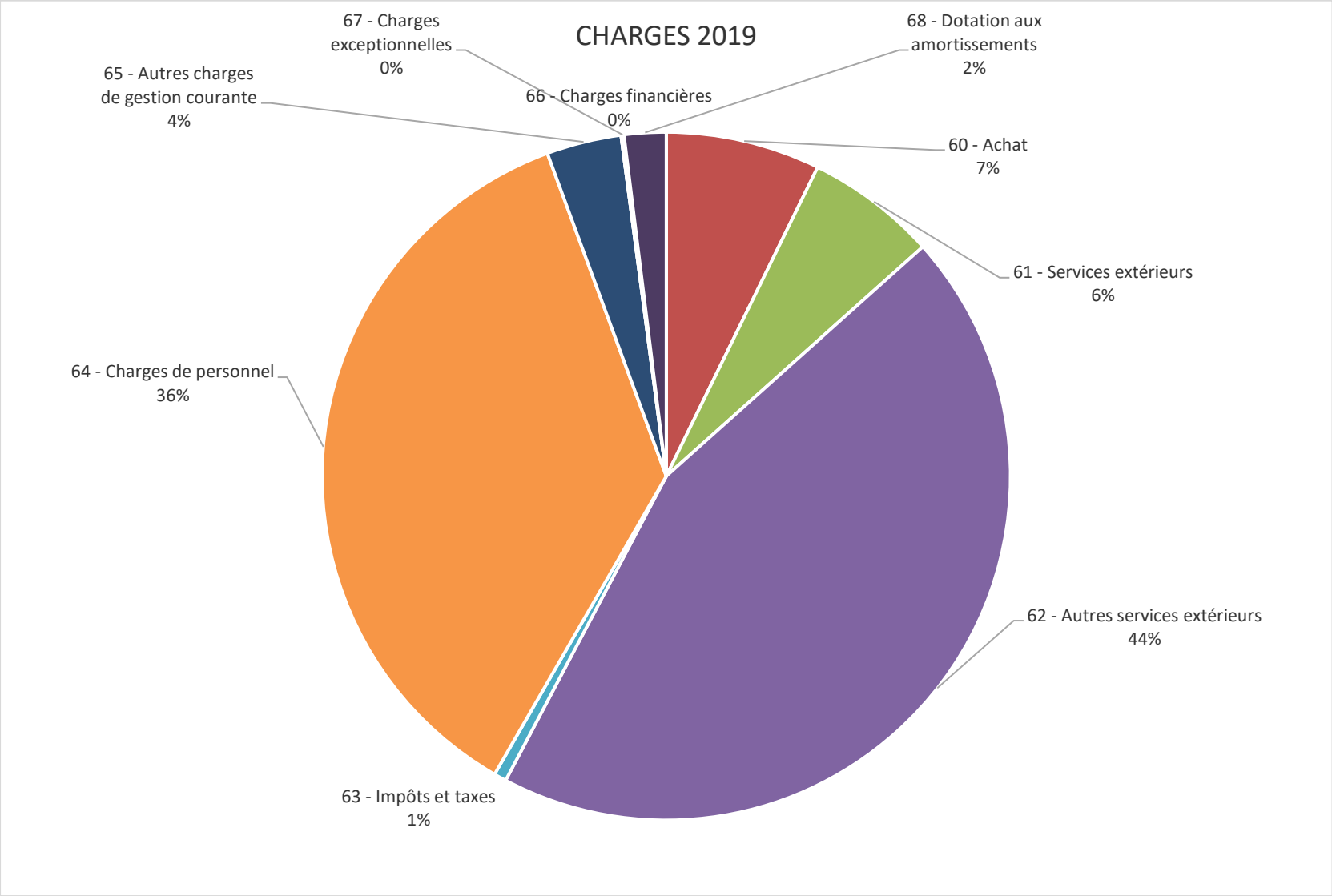
CHARGES 2019
67 - Charges exceptionnelles 0%
68 - Dotation aux amortissements 2%
65 - Autres charges de gestion courante 4%
66 - Charges financières 0%
60 - Achat 7%
61 - Services extérieurs 6%
64 - Charges de personnel 36%
62 - Autres services extérieurs 44%
63 - Impôts et taxes 1%

EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

86	**Emploi des contributions volontaires**	**259 115 €**
	Valorisations emplois des CTS	220 500 €
	Mise à disposition gratuite de biens et prestations	38 615 €
	Personnels bénévoles	0,0 €

- **Exercice 2019 du 01/01 au 31/12**
- RESULTAT COMPTABLE DE L’EXERCICE
- Recettes réalisées : 768 513,45 €
- Dépenses réalisées : 733 120,03 €
- Excédent : 35 393,42 €

RESULTAT EXERCICE 2019 du 01/01 au 31/12

TRESORERIE AU 31/12/2019

Comptes Licences SIFFA clubs

Relevé bancaire : 189 206,88 €

Chèques non débités : 444,00 €

Licences décembre à reverser : 51 496,08 €

DISPONIBLE COMPTE CLUBS : 137 266,80€

RESULTAT EXERCICE 2019 du 01/01 au 31/12

TRESORERIE AU 31/12/2019

Comptes Ligue

LANA : 20 704,07 €

Pôles : 5 835,65 €

Chèques non débités : 6 900,68 €

Solde Trésorerie : 19 639,04 €

RESULTAT EXERCICE 2019 du 01/01 au 31/12

PLACEMENTS AU 31/12/2019

LIVRETS EPARGNE : 507 439,35 €

PARTS SOCIALES CEAPC : 204 380,00 €

CUMUL PLACEMENTS : 711 819,35 €

RESULTAT EXERCICE 2019 du 01/01 au 31/12

AFFECTATION DU RESULTAT 2019

Il est proposé d'affecter le résultat au report à nouveau et non au fonds associatif comme il est d'usage dans le fonctionnement de nos associations sportives

Budget prévisionnel exercice 2020 - AG 14/11/2020

Je vais maintenant vous présenter le budget prévisionnel pour l'exercice 2020

Le budget prévisionnel des recettes est estimé à 822 588 €

Les recettes liées à l'athlétisme compétitions (26 016 €) se déclinent en droit d'inscription aux interclubs, pénalités participations aux compétitions ; sans aucune subvention du Conseil Régional ou autres collectivités territoriales

Pour le suivi des athlètes (183 390 €), les principales recettes proviennent des droits d'inscription des athlètes dans les structures, des subventions de fonctionnement des structures haut niveau en provenance du Conseil Régional et de l'état, à ce jour les subventions accordées au titre du BOP sont incertaines, ainsi que des participations des athlètes aux stages régionaux de spécialité.
Il est à remarquer une aide à l'emploi du conseil régional (Particularité de l'ex CR du Limousin). Cette subvention doit prendre fin en décembre 2020.
Il est possible de faire une demande de subvention en faveur d'une action à destination de l'ETR dans le cadre du PFS 2020 (ANS)

L'athlétisme des jeunes (46 100 €) trouve ses principales ressources dans les inscriptions des athlètes aux stages, la subvention de la FFA pour le stage horizon 2024 ainsi que celles du PSF 2020 et du Conseil Régional

L'athlétisme running (16 500 €) puisse ses principales ressources dans la labellisation des courses et à travers une subvention demandée au Conseil régional en faveur des courses nature, un partenariat est en cours de réalisation.

Pour l'Athlé Santé Loisirs (54 500 €) les recettes proviennent de l'ARS, du PSF et du Conseil Régional. Les prestations lors des actions DIAGNOFORM contribuent également à son financement.

La formation (12 500 €) du ressort de l'OFA ne permet plus d'avoir des recettes d'inscription, des demandes de subvention seront possible afin de suppléer l'OFA qui ne prend pas en charge les frais de déplacement (Transport, repas et hébergement) des stagiaires.

La structuration (462 500 €) des clubs contribue au financement des autres lignes budgétaires, car c'est dans ce chapitre que se retrouve la part ligue des cotisations sur les licences des adhérents, les droits de mutations et ceux des adhésions des clubs à la ligue.

Ligue d'Athlétisme
Nouvelle-Aquitaine
Maison régionale des sports
2 avenue de l'Université
33400 Talence
FRANCE
lana@athlelana.fr
05 57 00 11 50
Association n°1021 déclarée le 01/03/1921 JO. P. 12616 du 23/12/1971 N° de SIRET : 781 849 799 00056 Code APE : 9312Z

La partie structure régionale (44 893 €) regroupe l'aide au déplacement à l'AG de la FFA des délégués des clubs, les pénalités pour absence à l'AG.

Le chapitre administration (21 188 €) est alimenté par le remboursement de la dette pénale qui a été réaménagée par la commission de surendettement, celui-ci devant se terminer en octobre 2024, les intérêts des fonds placés, les transferts de charge relatives aux indemnités journalières de SS et la mise à disposition d'un salarié auprès de la FFA ainsi que ce qui relève des produits exceptionnels.

Le budget prévisionnel des dépenses pour 2020 a été établi pour 822 588 €
La ligne budgétaire affectée aux compétitions a été estimée à 81 755 € Elle regroupe les dépenses liées à l'organisation des compétitions (Hivernale, Estivales, Inter clubs, cross et masters) d'une part et des frais de fonctionnement d'autre part (Prorata salaire, représentation des élus). Cette dépense se retrouve au niveau de tous les chapitres budgétaires.

Le suivi des athlètes regroupant aussi bien les structures d'entrainement (Pôle, CER, SSR) que le suivi régional des athlètes est estimé à 247 939 €

L'athlétisme des jeunes estimé à 66 630 € tient compte de la poursuite de la coupe de France des minimes regroupant 2 compétitions (Cross, Piste) et du développement du PASS ATHLE dans les clubs pour cadrer au projet fédéral. Les regroupements stages horizon 2028 sont bien entendus poursuivis.

Le running nouvelle dénomination des courses hors stade est quant à lui estimé à 15 190 € afin de prendre en compte les déplacements des officiels sur les courses labellisées et la sélection des équipes d'athlètes pour les inters ligues, l'achat de matériel nécessaires aux mesurages des courses labellisées.

L'athlé santé loisirs pour 52 031 € doit développer cette pratique au niveau des clubs. Les retombées financières doivent être à destination des clubs. La ligue contribuant par les interventions de son salarié à ce développement dans les clubs. 2 actions principales doivent se poursuivre cette année : Le Marche Nordique patrimoine tour et Tous en forme en Nouvelle-Aquitaine

Les formations budgétisées pour 51 830 € regroupe les indemnités versées aux officiels, la prise en charge des frais de déplacement non pris en compte par l'OFA, le restant à charge lors des formations des salariés.

La structuration des clubs et animations territoriales a été budgétisée pour 23 923 €. Elle concerne les aides à destinations des clubs, les réunions inter départementales, la soirée des récompenses en faveur des athlètes.

La structure régionale regroupe toutes les commissions de la ligue. Le budget d'un montant de 129 779€ prend en compte les frais de déplacements (Déplacements, restauration et hébergement) lors des réunions des commissions.
C'est dans ce chapitre que se trouve l'aide accordée aux athlètes dans le cadre du projet de performance à hauteur de 30 000 €

La ligne administration pour 153 511 € prend en charges les honoraires, affranchissements, téléphone, etc… enfin tout ce qui concerne le fonctionnement administratif.

Les contributions volontaires concernent principalement la mise à disposition des CTS par l'état à la ligue d'athlétisme.
Il ne m'a pas été possible de valoriser la mise à disposition gratuite des installations sportives lors des compétitions, sessions de formation principalement, ni d'avoir une estimation cohérente de la valorisation du bénévolat.

Après vos questions, un vote sera organisé afin de valider ou pas le budget prévisionnel pour l'exercice 2020.

JEAN-PIERRE ROUQUIER
TRESORIER GENERAL

Ligue d’Athlétisme Nouvelle-Aquitaine
Assemblée Générale
14 novembre 2020
Budget prévisionnel exercice 2020

ACTION	PREVISION 2020	REALISATION 2019
1) Compétitions	26 016 €	28 341 €
2) Suivi athlètes	138 390 €	132 872 €
3) Athlé jeunes	46 100 €	33 239 €
4) Running	16 500 €	10 410 €
5) Santé loisirs	54 500 €	40 964 €
6) Formations	12 500 €	14 260 €
7) Clubs & anim.	462 500 €	458 386 €
8) Structures ligue	44 893 €	25 366 €
9) Administration	21 188 €	24 676 €
10)CUMUL	822 588 €	768 513 €

PRODUITS D’EXPLOITATION

ACTION	PREVISION 2020	REALISATION 2019
1) Compétitions	81 755 €	93 788 €
2) Suivi athlètes	247 939 €	237 391 €
3) Athlé jeunes	66 630 €	53 384 €
4) Running	15 190 €	10 853 €
5) Santé loisirs	52 031 €	34 466 €
6) Formations	51 830 €	30 143 €
7) Clubs & anim.	23 923 €	14 764 €
8) Structures ligue	129 779 €	114 784 €
9) Administration	153 511 €	143 548 €
10)CUMUL	822 588 €	733 120 €

CHARGES D'EXPLOITATION

- **Exercice 2020 du 01/01 au 31/12**
- Présentation comptable

ACTION	PREVISION 2020	REALISATION 2019
1) Ventes	37 500 €	28 264 €
2) Subventions Expl.	186 080 €	139 836 €
3) Autres produits	543 614 €	577 094 €
4) Produits financiers	4 000 €	5 043 €
5) Produits except.	1 000 €	780 €
6) Reprises Amort. / Prov.	35 393 €	7 857 €
7) Transfert charges	15 000 €	9 639 €
8) CUMUL	822 588 €	768 513 €

PRODUITS D’EXPLOITATION

ACTION	PREVISION 2020	REALISATION 2019
1) Achats	71 036 €	53 144 €
2) Services extérieurs	60 220 €	45 005 €
3) Autres Serv Ext.	373 069 €	325 087 €
4) Impôts et taxes	4 300 €	4 279 €
5) Charges perso.	268 569 €	264 438 €
6) Autres charges gest.	25 000 €	25 761 €
7) Charges financières	0 €	0 €
8) Charges except.	12 893 €	1 000 €
9) Dot Amort. / Prov.	7 500 €	14 407 €
10)CUMUL	822 588 €	733 120 €

CHARGES D’EXPLOITATION

EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

86	**Emploi des contributions volontaires**	**265 000 €**
	Valorisations emplois des CTS	225 000 €
	Mise à disposition gratuite de biens et prestations	40 000 €
	Personnels bénévoles	0 €

LIGUE NOUVELLE AQUITAINE ATHLETISME

ATHLÉ

LIGUE RÉGIONALE

REMARQUES SUR LA PRESENTATION DES DOCUMENTS FINANCIERS

Les documents relatifs aux présentations (Compte rendu financier et Budget prévisionnel) sont regroupés sur un seul est même fichier qui reprend :

- Les montants réalisés pour l'exercice N-1 (2018)
- Les montants prévus et réalisés pour l'exercice N (2019)
- Les montants prévus pour l'exercice N+1 (2020)

JEAN-PIERRE ROUQUIER
TRESORIER GENERAL

Ligue d'Athlétisme
Nouvelle-Aquitaine
Maison régionale des sports
2 avenue de l'Université
33400 Talence
FRANCE

lana@athlelana.fr

05 57 00 11 50

Association n°1021 déclarée le 01/03/1921 JO. P. 12616 du 23/12/1971 N° de SIRET : 781 849 799 00056 Code APE : 9312Z